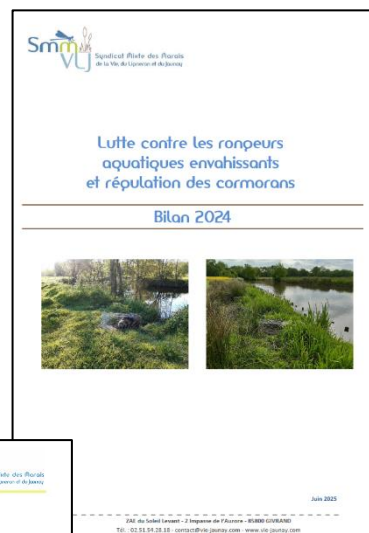


Compte rendu d'activités Année 2024



Préambule

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est un établissement public composé des communautés de communes CHALLANS GOIS COMMUNAUTE, OCEAN-MARAIS DE MONTs, du PAYS DES ACHARDS et VIE ET BOULOGNE, et des communautés d'agglomération PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE AGGLOMERATION et LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION.

Il est constitué en vue de l'exercice partiel de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay.



Dans ce cadre, il a pour missions :

- l'entretien et la restauration des marais et des cours d'eau,
- la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants.

Le Syndicat Mixte intervient également sur d'autres missions hors GEMAPI. Il s'agit de missions assumées au titre de l'intérêt général :

- le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay,
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs et ouvrages destinés à l'amélioration qualitative ou quantitative de la ressource en eau, hors assainissement et alimentation en eau potable.

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est un syndicat exclusivement à la carte. Chaque membre adhère donc pour tout ou partie des missions exercées par le syndicat mixte, conformément au tableau ci-dessous :

Membres du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	Entretien et restauration des marais et des cours d'eau	Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay	Mise en place et exploitation de dispositifs et ouvrages destinés à l'amélioration qualitative ou quantitative de la ressource en eau, hors assainissement et alimentation en eau potable
CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	X	X	X	-
CC* OCEAN-MARAIS DE MONTS	X	X	X	-
CC DU PAYS DES ACHARDS	X	-	X	-
PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE AGGLOMERATION	X	X	X	X
CC VIE ET BOULOGNE	X	-	X	-
LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION	-	-	X	-

* CC : Communauté de communes

Les recettes propres du Syndicat Mixte sont composées essentiellement des contributions budgétaires de ses membres pour les différentes missions.

Le Syndicat Mixte perçoit également des subventions de ses partenaires, en particulier dans le cadre des contrats de mise en œuvre du SAGE (Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région des Pays de la Loire et Département de la Vendée).

L'objectif de ces contrats, pilotés par la Commission Locale de l'Eau, est de mettre en place un programme d'actions pluriannuel à l'échelle du bassin versant de la Vie et du Jaunay afin d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Le compte rendu d'activités 2024 est présenté par mission (cf. schéma page suivante).

Un document différent a été élaboré pour chaque partie et est téléchargeable sur le site internet du bassin versant de la Vie et du Jaunay : <https://vie-jaunay.com/documentation/rapport-annuel>.

**Entretien et restauration
des marais et des cours d'eau**

**Travaux sur
cours d'eau et marais**

Extrait du rapport annuel
d'activités des cellules
d'animation du Contrat Territorial
Eau Vie Jaunay 2022-2024

Volet Milieux Aquatiques
Actions portées par le SMMVLJ

Espèces envahissantes

Bilan de la lutte contre les plantes
aquatiques exotiques
envahissantes

**Site Natura 2000
« Dunes de la Sauzaie et
Marais du Jaunay »**

Rapport annuel
sur l'animation "marais"

**Bilan de la maintenance des
ouvrages hydrauliques**

**Lutte contre les rongeurs
aquatiques envahissants et
régulation des cormorans**

**Bilan annuel de la lutte
contre les rongeurs
aquatiques envahissants et
de la régulation des
cormorans**

**Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
du bassin de la Vie
et du Jaunay**

**Rapport annuel d'activités
de la Commission Locale de
l'Eau et de la cellule
animation du SAGE**

**Rapport annuel d'activités
des cellules d'animation du
Contrat Territorial Eau Vie
Jaunay 2022-2024**